



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Septembre 2018: le taux de chômage diminue à 3.5%

Alors que le taux de chômage est resté stable au niveau national, celui du canton de Vaud a reculé de 0.1 point pour se fixer à 3.5% à la fin du mois de septembre 2018. Depuis le début de cette année, le nombre de chômeurs a baissé de 3112 personnes, soit un repli de 18.1% en 8 mois.

Le nombre de chômeurs inscrits ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud diminue à 14'043, soit 203 personnes de moins qu'à la fin du mois d'août 2018 (-1.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi ⁽²⁾ recule quant à lui de 183 personnes (-0.8%) et se fixe à 23'316. Il y a un an au mois de septembre 2017, le taux de chômage s'élevait à 4.3% (-0.8 point).

Au cours du mois de septembre 2018, les ORP vaudois ont inscrit 3044 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3222 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 4613, en progression de 4.0% par rapport à août 2018.

La diminution du chômage constatée à la fin du mois de septembre profite principalement aux personnes sans formation professionnelle (-220 chômeurs) et aux jeunes de moins de 20 ans (-176).

Sur le plan régional, à l'exception des districts de Nyon (3.1%) et du Gros-de-Vaud (2.6%) qui enregistrent ce mois une légère hausse de leur taux de chômage (+0.1 point), tous les autres districts voient leur taux de chômage rester stable ou diminuer. Avec 0.4 point de moins, le district de la Broye-Vully (2.9%) affiche le plus fort repli. En termes d'effectifs, les districts du Jura-Nord vaudois (-83 chômeurs), de la Broye-Vully (-74) et de Morges (-50) comptabilisent les plus fortes baisses.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2756, en recul de 40 personnes en un mois (-1.4%) et de 279 personnes en un an (-9.2%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.4 point et atteindrait 3.1%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 70% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 octobre 2018